



31bis, rue Jacotot 73100 Aix les Bains
06 37 54 47 60
savoie@amisdelaterre.org
<http://amisdelaterre73.free.fr>

à l'attention du président de la commission d'enquête

Aix-les-bains, le 21 Janvier 2013

Objet : Enquête publique sur la charte du Parc National de la Vanoise

Monsieur le commissaire enquêteur,

Le Parc National de la Vanoise fête cette année son cinquantième anniversaire.
Un projet de charte nous est proposée.
Notre association « Les Amis de la terre en Savoie » souhaite vous faire part de leurs remarques et avis.

Nous confirmons :

- Les 2 axes principaux des orientations sur les parcs nationaux français :
la protection d'un patrimoine exceptionnel : naturel et culturel
l'engagement dans une économie de développement durable exemplaire
- Notre attachement à une réglementation forte dans le coeur du Parc National (ex zone centrale) en réaffirmant que **le coeur du Parc est un espace protégé inaliénable** et que la vocation première du Parc est la protection des patrimoines biologiques et culturels et des paysages.

Nous constatons les dangers actuels et futurs :

- **Le manque d'encadrement de l'urbanisation et du développement touristique** tentaculaire à très forte empreinte écologique dans l'aire optimale d'adhésion (ex zone périphérique).
- **L'insuffisante prise en compte de la ressource en eau**

Nous émettons des réserves sur le projet proposé:

Dans l'aire optimale d'adhésion (ex zone périphérique), la protection du patrimoine naturel, telle qu'elle est proposée dans le projet de charte, est largement trop timide.
L'engagement dans un modèle d'économie écologiquement et socialement soutenable, est loin d'être opéré par la charte telle qu'elle est rédigée.

Pour nous, « Amis de la Terre », la convergence des crises écologiques et sociales appelle à **la nécessité d'engager une transition vers des sociétés soutenables qui permettent d'articuler la satisfaction des besoins fondamentaux et la préservation des écosystèmes.**

En s'appuyant sur le concept d'espace écologique, nous devons des maintenant réduire notre empreinte écologique. Le tourisme d'hiver, activité économique dominante de l'aire d'adhésion, a une empreinte écologique trop forte, insoutenable pour la préservation des écosystèmes ;

- consommation d'espaces naturels, d'eau, d'énergie, de matériaux...
- rejets, de gaz à effet de serre, de déchets, d'eaux usées...

Il faut arrêter cette fuite en avant et s'engager dans une économie écologiquement et socialement soutenable impliquant, comme le propose la FRAPNA, les décisions suivantes :

- *l'arrêt de l'extension des stations de ski tant pour les domaines skiables que pour l'immobilier de loisirs*
- *la mise en chantier d'une transformation des infrastructures et équipements existants pour réduire leur empreinte écologique de fonctionnement*
- *une véritable gestion patrimoniale de la ressource en eau, sur la base d'un diagnostic chiffré*
- *un engagement plus ferme vers la préservation du patrimoine naturel subsistant dans l'aire optimale d'adhésion.*

On pourra noter que si on n'avait pas laissé les industriels du ski « de masse » et leur lobbys enterrer la Directive Territoriale d'Aménagement des Alpes du Nord, (opposable) on n'en serait peut être pas arrivé là

De plus, comment comprendre qu'après des années de négociations et de compromis, **cette charte soit ainsi rejetée par ceux (*) qui l'ont négociée ?**

(*) *Avis défavorable de la grande majorité des conseils municipaux des communes concernées*

Il convient donc que l'Etat prenne ses responsabilités pour la réelle préservation du patrimoine commun à tous les citoyens français que constitue le Parc National de la Vanoise, en demandant à l'Etablissement Public Parc d'amender la charte en intégrant les modifications améliorantes proposées ci-dessus.

Nous tenons au maintien d'un Parc National digne de ce nom en Vanoise , nous partageons l'avis réservé émis par la FRAPNA

En vous remerciant de l'attention que vous aurez accordé à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

Pour les Amis de la terre en Savoie,
le président, Patrick Bastien